



MAIRIE DE CHAMPDIEU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2026

Délibération n°2026-044-DE

OBJET : Tarifs cantine 2026-2027

En exercice :
19 membres

Présent(s) : 16
Excusé(s) : 3
Pouvoir(s) : 2
Absent(s) : 0

Pour : 18
Contre(s) : 0
Abstention(s) : 0

Le six juillet deux mille vingt six, 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur COUCHAUD Patrice, Maire.

Date de convocation : 30 juin 2026

Les membres présents en séance :

Patrice COUCHAUD, Yves CHAZAL, Patricia CHOMARAT, Frédéric DUFOUR, Catherine RIVAL FOUBERT, David MASSACRIER, Evelyne SKORUPOWSKI, Alain CHEVET, Pierre-Marie BROSSE, Marie-Noëlle THIOLLIER, Véronique DERORY, Mickaël MASSARO, Baptiste CHABANCE, Solène TIRILLY, David HARMAND, Amélie COLOMBIER

Le ou les membre(s) ayant donnés un pouvoir :

Stéphanie SEON pouvoir à Patrice COUCHAUD, Camille DECOMBE pouvoir à Frédéric DUFOUR

Le ou les membres absent(s) :

Le ou les membres excusé(s) :

Chantal MEDAL, Stéphanie SEON, Camille DECOMBE

Secrétaire de séance : Monsieur Yves CHAZAL

Madame RIVAL FOUBERT fait part de l'augmentation du tarif des repas de cantine par le prestataire, applicables à compter de la rentrée 2026-2027, prévoyant une augmentation.

Afin de palier à cette augmentation, Madame RIVAL FOUBERT présente les tarifs de cantine et garderie pour la rentrée 2026-2027 proposés par la commission Finances en date du 29/06/2026 :

Cantine :

Tarif repas enfant : 4.30 €
Tarif repas adulte : 7.00 €
Repas de secours : 7.50 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200461-20260706-2026-044-DE

Garderie : Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2026

De 7h30 – 8h20 : GRATUIT
De 11h45 – 12h15 : GRATUIT
De 16h30 – 17h15 : GRATUIT
De 17h15 à 17h45 : 1.25 €
De 17h45 à 18h15 : 1.25 €
De 18h15 à 18h30 : 0.65 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** les tarifs des repas, à compter de la rentrée 2026-2027 :
 - Repas enfant : 4.30 €
 - Repas adulte : 7.00 €
 - Repas de secours : 7.50 €

- **APPROUVE** les tarifs de garderie, à compter de la rentrée 2025-2026 :
 - De 7h30 – 8h20 : GRATUIT
 - De 11h45 – 12h15 : GRATUIT
 - De 16h30 – 17h15 : GRATUIT
 - De 17h15 à 17h45 : 1.25 €
 - De 17h45 à 18h15 : 1.25 €
 - De 18h15 à 18h30 : 0.65 €

Champdieu, le 06 juillet 2026

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Monsieur Yves CHAZAL

Yves
CHAZAL

Signature
numérique de
Yves CHAZAL
Date : 2026.07.07
15:41:03 +02'00'



Patrice
COUCHAUD

Signature numérique
de Patrice COUCHAUD
Date : 2026.07.08
08:04:00 +02'00'

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200461-20260706-2026-044-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2026